

Partenariats pour la sécurité et la coopération

Interaction avec les organisations et institutions dans l'espace de l'OSCE

En 2006, l'interaction avec d'autres organisations est restée un aspect essentiel des activités de l'OSCE dans le domaine de la promotion de la sécurité et de la stabilité dans l'espace de l'OSCE. Sous l'impulsion de la Présidence belge, l'Organisation s'est systématiquement employée à renforcer les liens et à approfondir la coopération avec l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'Union européenne (UE), le Conseil de l'Europe, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et d'autres organisations et institutions sur la base des décisions pertinentes du Conseil ministériel et du Conseil permanent prises par les États participants.

En réponse à des demandes de l'ONU visant à renforcer la coopération avec les organisations régionales, le Conseil permanent a adopté, le 16 mars, la *Déclaration sur la coopération avec l'Organisation des Nations Unies*. Dans cette déclaration, les États participants ont déclaré que l'OSCE était prête à continuer de jouer son rôle d'arrangement régional au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies et à prendre des mesures proactives pour resserrer la coopération avec l'ONU.

L'OSCE a apporté une contribution notable à l'initiative de l'*Alliance des civilisations* de l'ONU. Le Président en exercice et le Secrétaire général de l'OSCE ont présenté un rapport à ce sujet en juin.

Le dialogue et la coopération avec l'UE se sont intensifiés pendant l'année. Avec le Conseil de l'Europe, la coopération est passée d'un simple échange d'informations et d'une représentation croisée lors de diverses manifestations à la planification et à la mise en œuvre d'activités communes.

L'OSCE a pris une part active à la *Réunion annuelle tripartite de haut niveau* avec l'ONU et le Conseil de l'Europe, accueillie par l'Office des Nations Unies à Genève en juillet. Axée sur la consolidation de la paix d'un point de vue régional européen, cette réunion a été précédée d'une réunion au niveau des experts sur les relations entre les communautés dans des environnements d'après conflit.

Des organisations et initiatives internationales, régionales et sous régionales ont été régulièrement invités à des manifestations de l'OSCE comme la *Réunion du Conseil ministériel*, la *Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité*, le *Forum économique*, la *Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine* et d'autres réunions pertinentes, tandis que l'OSCE a participé, sur invitation, à bon nombre des manifestations d'organisations partenaires.

Les trois institutions de l'OSCE, ses 19 opérations de terrain et le Secrétariat ont coopéré étroitement avec leurs partenaires internationaux, à la fois au niveau du siège et sur le terrain.

La Section de la coopération extérieure a servi d'intermédiaire pour les contacts institutionnels avec d'autres organisations et avec les États partenaires.

En coopération avec des représentants de l'ONU, de l'UE, et de l'OTAN, le Centre de prévention des conflits a participé au Groupe directeur sur les futurs arrangements institutionnels au Kosovo. Tout au long de l'année, le Centre de prévention des conflits a pris part à des réunions bilatérales pour examiner la possibilité d'une participation une fois que la question du statut aura été réglée. Il a également poursuivi ses travaux visant à renforcer encore la coopération interétatique dans le cadre des poursuites pour crimes de guerre conformément au *Processus de Palić* et a facilité, en coopération avec le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), une réunion au niveau des experts tenue à Novi Sad (Serbie) à laquelle des experts de l'UE ont assisté en qualité d'observateurs. En outre, le Centre a travaillé en étroite coopération avec la Commission européenne et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés sur la question du retour des réfugiés dans le cadre du *Processus de la déclaration de Sarajevo*.

Dans le domaine de la sécurité et de la gestion des frontières, le Centre de prévention des conflits a poursuivi son étroite coopération avec l'UE, l'OTAN et le *Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est*. Ils ont prêté leur concours aux pays de la région pour appliquer le *Document prospectif du processus d'Ohrid sur la sécurité et la gestion des frontières*. En outre, dans le but de faciliter l'échange d'enseignements et de meilleures pratiques dans le domaine de la gestion moderne des frontières, le Centre a organisé deux conférences en 2006 : la première à Dubrovnik en juillet et la deuxième à Vienne en octobre, cette dernière ayant réuni des experts de 26 organisations internationales.

En avril, le Centre de prévention des conflits a organisé une réunion présidée par le Secrétaire général de l'OSCE à Bichkek (Kirghizistan) portant sur la sécurité et la stabilité en Asie centrale. Cette réunion a attiré plus de 40 participants de haut niveau provenant d'un vaste éventail d'organisations internationales. Une autre manifestation d'importance majeure à laquelle ont assisté des organisations internationales a eu lieu dans le cadre de la *Réunion régionale des chefs de mission du Caucase* à Tbilissi (Géorgie) en septembre. Elle a réuni des représentants du Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'UE, du Conseil de l'Europe, de l'OTAN, de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

L'Unité d'action contre le terrorisme a organisé, avec l'appui du Danemark, une table ronde de spécialistes du contre-terrorisme, à laquelle ont participé des représentants de six organisations internationales et de 13 organisations régionales et sous-régionales.

En 2006, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a assumé la présidence de l'initiative Environnement et sécurité (ENVSEC) et, alors que la coopération s'est poursuivie avec le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'OTAN, de nouveaux partenaires ont adhéré à l'initiative, à savoir la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et le Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale.

La Conseillère principale pour les questions de parité des sexes a participé à plusieurs réunions de coordination avec des organisations européennes et des institutions spécialisées de l'ONU, notamment à la réunion annuelle du Réseau organisationnel et institutionnel d'information sur les questions de parité des sexes.

Dans le contexte de l'Alliance contre la traite des personnes, qui se compose d'organisations de premier plan œuvrant contre la traite des êtres humains, le mécanisme OSCE de lutte contre la traite des êtres humains a organisé un certain nombre d'événements notables, tels que la Conférence de haut niveau tenue en mars sur la *lutte contre la traite des êtres humains, en particulier des femmes et des enfants : prévention – protection – poursuites*. Cette conférence a été organisée en coopération avec la Présidence autrichienne de l'UE et a constitué l'aboutissement d'un projet financé par le *programme AGIS 2005* de la Commission européenne.

Le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH) a maintenu des contacts étroits avec d'autres organisations comme l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'UE. Le BIDDH a régulièrement partagé des informations avec la Division d'assistance électorale de l'ONU en ce qui concerne l'observation d'élections et tous deux étaient parmi les organisations qui ont contribué à l'élaboration de la *Déclaration de principes pour l'observation internationale d'élections* et du *Code de conduite à l'usage des observateurs électoraux internationaux*.

Le Représentant pour la liberté de médias a poursuivi sa coopération avec une vaste gamme d'organisations internationales et non gouvernementales (ONG), dont le Conseil de l'Europe et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Il a également entretenu des contacts étroits avec les institutions européennes et le TPIY sur des questions relatives aux médias. Le Bureau a participé au premier *Forum sur la gouvernance d'Internet* organisé par l'ONU en octobre ainsi qu'à une série d'autres réunions nationales et internationales. Dans une déclaration commune, le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression, le Rapporteur spécial sur la liberté d'expression de l'Organisation des États américains et le Rapporteur spécial sur la liberté d'expression de la Commission africaine des droits humains et des peuples, ont condamné la violence à l'égard des journalistes et appelé à une autoréglementation accrue.

Le Haut Commissaire pour les minorités nationales a fourni des avis à Martti Ahtisaari, Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le processus de détermination du statut futur du Kosovo, dans le contexte de l'effort international en cours à l'appui d'un cadre protégeant les droits de l'ensemble des communautés vivant au Kosovo.

L'Assemblée parlementaire a maintenu des contacts avec ses homologues dans d'autres organisations interparlementaires internationales, en particulier l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), le Parlement européen ainsi que l'Assemblée parlementaire de la Communauté d'États indépendants (CEI). Dans plusieurs cas, des troïkas parlementaires composées des trois organes parlementaires de l'OSCE, du Conseil de l'Europe et de l'UE ont été établies pour coordonner les efforts relatifs à des projets spécifiques portant notamment sur la promotion et le renforcement des institutions démocratiques. Une troïka de ce type s'emploie à promouvoir le dialogue et le développement démocratique en Biélorussie. En 2007, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE présidera une troïka constituée pour appuyer le *Pacte de stabilité*. Des représentants des assemblées parlementaires de l'OTAN, du Conseil de l'Europe et du Parlement européen ont souvent rejoint les missions d'observation électorale conduites par l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et le BIDDH.

Le Bureau du Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la question du conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie a maintenu des contacts avec des organisations telles que l'UE, le Conseil de l'Europe, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le CICR et diverses ONG internationales en ce qui concerne les problèmes liés aux personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les réfugiés, les prisonniers de guerre, les personnes disparues et les détenus ainsi que le déminage.

Organisation des Nations Unies

En janvier, le Président en exercice de l'OSCE a évoqué devant le Conseil de sécurité des Nations Unies les priorités de la Présidence belge.

Le 20 septembre, la Présidence grecque du Conseil de sécurité de l'ONU a convoqué une réunion du Conseil de sécurité au niveau ministériel sur la *coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales*. Le Président en exercice de l'OSCE et le Secrétaire général ont assisté à la réunion. Le Président en exercice de l'OSCE a prononcé devant les participants un discours dans lequel il a souligné la contribution de l'OSCE en tant qu'organisation régionale au sens du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

En février, l'OSCE a participé à la première réunion du Comité permanent du *processus des réunions à haut niveau de l'ONU avec les organisations régionales et autres organisations intergouvernementales*, dont la tâche principale était de procéder aux préparatifs nécessaires pour les réunions à haut niveau du Secrétaire général de l'ONU. L'OSCE était représentée à la *septième Réunion de haut niveau*, le 22 septembre, à New York, qui a porté sur les défis et les possibilités de la coopération, ainsi qu'à la deuxième réunion du Comité permanent qui l'a précédée.

La Présidence belge a représenté l'OSCE à la séance inaugurale de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU le 23 juin à New York, tandis que le Secrétaire général a pris la parole à la troisième réunion du Groupe de haut niveau de l'*Alliance des civilisations* qui s'est tenue au Sénégal en mai.

Dans le cadre de la priorité accordée par la Présidence à la question du transport, l'OSCE a entretenu des relations étroites avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe par des projets de sensibilisation et de renforcement des capacités dans le domaine du transport et par la promotion des conventions et des normes internationales en la matière.

L'OSCE a également coopéré étroitement avec le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays sans littoral en développement et les petits États insulaires en développement pour promouvoir le *Programme d'action* d'Almaty visant à faciliter l'accès des pays sans littoral à la mer.

L'ONU a accueilli la *Réunion annuelle de haut niveau OSCE-ONU* à New York les 8 et 9 mai. Les participants de l'OSCE ont tenu des réunions avec leurs homologues d'un certain nombre d'organes et d'institutions de l'ONU. Diverses questions thématiques et régionales d'intérêt réciproque ont été abordées.

Le Centre de prévention des conflits a contribué à la *Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action relatif aux ALPC*,

qui a eu lieu à New York du 26 juin au 7 juillet et a organisé une manifestation parallèle de l'OSCE au cours de la réunion. Il a en outre élaboré un mémorandum d'accord avec le PNUD qui a été signé le 2 juin et qui portait sur la coopération technique dans le cadre de la mise en œuvre de projets relatifs aux ALPC et aux munitions conventionnelles.

Le Centre de prévention des conflits a également contribué à une série de tables rondes sur la réforme du secteur de la sécurité qui étaient organisées à New York par la délégation slovaque auprès des Nations Unies.

En octobre, une mission d'évaluation environnementale conduite par l'OSCE a été effectuée dans les territoires touchés par des incendies dans la région du Haut-Karabakh et dans les alentours. La Mission a bénéficié de l'assistance de spécialistes du Centre mondial de surveillance des incendies affilié à l'ONU qui ont été désignés par l'Unité environnementale conjointe du PNUE et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU ainsi que de spécialistes du PNUE lui-même, du Conseil de l'Europe, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne.

Le Conseiller principal pour les questions de police a rencontré en octobre le Conseiller de police du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Directeur de la Division de police et le Secrétaire général adjoint des Nations Unies à la sûreté et à la sécurité. L'Unité pour les questions stratégiques de police a continué d'œuvrer à la promotion et à la mise en œuvre de la *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* et a accueilli, les 2 et 3 mars, un atelier organisé en coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). L'Unité et l'ONUDC ont également élaboré conjointement une panoplie d'outils d'évaluation en matière de justice pénale.

Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, l'OSCE a approfondi ses relations avec l'ONU et, en particulier, avec le Comité contre le terrorisme et sa direction exécutive, le Comité des sanctions contre Al Qaïda et les Taliban et son Équipe de surveillance ainsi qu'avec l'ONUDC. Fait important, l'Unité d'action contre le terrorisme a collaboré étroitement avec l'ONUDC, le Comité contre le terrorisme et sa direction exécutive dans les domaines de la ratification des instruments universels de lutte contre le terrorisme et de la rédaction d'une législation anti-terroriste.

L'Unité d'assistance à la lutte contre la traite des êtres humains a contribué à un certain nombre de conférences et manifestations de l'ONUDC, telles que l'atelier ONUDC-OSCE sur un mécanisme de collecte d'informations pour appuyer les travaux des *conférences des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée* tenues en mars et en octobre. En février, l'Unité a contribué à la réunion d'experts sur *les indicateurs de la traite organisée* à Genève par le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. L'Unité a également contribué à un atelier sur la traite des êtres humains organisé par l'Organisation internationale du travail (OIT) à Moscou en mars pour l'élaboration d'un *Plan d'action national*.

La Conseillère principale pour les questions de parité des sexes a assisté à plusieurs réunions de coordination au Bureau de l'ONU à Bratislava avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population et elle a participé au Comité régional d'évaluation des programmes chargé de sélectionner des projets de lutte contre la violence faite aux femmes devant être financés par l'UNIFEM. Elle a également représenté le Secrétariat de l'OSCE dans le cadre de plusieurs conférences traitant de l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des

Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Les contacts avec le Conseiller principal pour les questions de parité des sexes au Département des opérations de maintien de la paix de l'ONU ont été intensifiés et la Conseillère principale de l'OSCE pour les questions de parité des sexes a participé à la révision de matériels relatifs aux relations entre les sexes en coopération avec ses homologues des missions de maintien de la paix de l'ONU et des points de contact pour les questions de parité des sexes au sein des forces armées et de la marine de plusieurs États membres.

Dans le cadre de la *quatorzième Réunion du Forum économique* sur le transport dans l'espace de l'OSCE, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a renforcé sa coopération avec des partenaires de l'ONU tels que la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et, en particulier, avec le Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays sans littoral en développement et les petits États insulaires en développement.

L'étroite coopération entre le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE et l'ONUSUDC en ce qui concerne le *Programme mondial contre le blanchiment d'argent* et le *Programme mondial contre la corruption* s'est poursuivie. Ils ont organisé un atelier à l'intention des procureurs d'Europe centrale et orientale à Vienne en septembre et un autre au Monténégro, avec l'appui de la Mission de l'OSCE au Monténégro. Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a également soutenu le *Programme mondial de l'ONUSUDC contre la corruption* en tenant deux réunions d'experts destinées à examiner le projet de *Guide technique visant à promouvoir la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption*, qui doit être publié en 2007.

Les 24 et 25 octobre, un atelier conjoint de l'ONUSUDC et de l'OSCE sur la lutte contre la menace des drogues illicites dans l'espace de l'OSCE a eu lieu à Vienne. L'événement a réuni des experts des capitales et d'autres organisations internationales qui ont évalué la menace des drogues illicites, débattu de l'impact du trafic d'héroïne afghane et insisté sur la nécessité pour les États de coopérer étroitement et d'appliquer les instruments juridiques internationaux.

En novembre, à Vaduz (Liechtenstein), le BIDDH a coorganisé avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme un atelier sur les droits de l'homme et la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. En outre, le BIDDH a établi un point de contact pour les institutions nationales des droits de l'homme et les défenseurs des droits de l'homme afin d'élaborer un programme d'activités communes avec le Haut Commissariat des Nations Unies.

Le BIDDH a contribué à la mise au point de la panoplie d'outils d'évaluation de l'ONUSUDC en matière de justice pénale et a coparrainé des séminaires à Moscou sur les normes internationales d'éthique et de responsabilité des procureurs et des juges. Le BIDDH a également contribué aux activités de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe dans le cadre d'une table ronde tenue à Bakou en juin sur l'égalité entre les sexes et les perspectives de croissance pour la région couverte par le *Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale*.

Le BIDDH et UNIFEM pour la CEI ont organisé une table ronde à Almaty en septembre portant sur la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur les femmes, la paix et la sécurité.

Le Haut Commissaire pour les minorités nationales a maintenu des contacts avec les Secrétariats de l'ONU à New York et Genève, ainsi qu'avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et le PNUD. Le Secrétariat de l'ONU s'est déclaré intéressé à tirer parti de l'expérience du Haut Commissaire de l'OSCE pour élaborer des structures destinées à prévenir les conflits, et, en particulier, développer des outils pratiques de prévention des conflits. Le Haut Commissaire a échangé des informations avec l'Expert indépendant de l'ONU sur les questions relatives aux minorités ainsi qu'avec le Conseiller spécial pour la prévention du génocide et a poursuivi sa coopération avec le Groupe de travail de l'ONU sur les minorités.

En février, sous la conduite de la Représentante spéciale sur les questions de parité des sexes de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, un groupe de femmes parlementaires membres de l'Assemblée a participé à la cinquantième session de la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme et a organisé une activité parallèle sur les femmes et les politiques de sécurité.

Union européenne

La Présidence finlandaise de l'UE, prenant la parole lors du Conseil ministériel de l'OSCE en décembre, a souligné que l'UE considérait invariablement l'OSCE comme un acteur indispensable dans le paysage européen de sécurité et a exprimé l'attachement de l'UE aux valeurs, aux normes et aux principes de l'OSCE dans les trois dimensions de la sécurité.

En février, la Ministre fédérale autrichienne des affaires étrangères a pris la parole devant le Conseil permanent dans le cadre de la Présidence autrichienne de l'UE et a insisté sur la tâche urgente de renforcer la confiance de l'ensemble des États participants en l'OSCE en tant qu'organisation internationale ayant un intérêt central pour l'être humain. Elle s'est prononcée en faveur d'une déclaration commune sur la coopération entre l'UE et l'OSCE.

Le Président en exercice et le Secrétaire général ont pris part aux troïkas ministérielles OSCE-UE en mai et en novembre, soit une au cours de chaque présidence de l'UE. Deux réunions du Comité politique et de sécurité de l'UE et la Troïka de l'OSCE au niveau des ambassadeurs ont eu lieu en février et en octobre. Un certain nombre de questions régionales et thématiques d'intérêt réciproque, ainsi que la coopération entre l'OSCE et l'UE, ont figuré à l'ordre du jour de ces deux séries de réunions.

Le Secrétaire général a pris la parole devant le Comité politique et de sécurité de l'UE en mars et en novembre, invitant l'UE à participer activement à l'OSCE en tant qu'instrument unique de dialogue et de coopération. En outre, tout au long de l'année, le Secrétaire général a tenu avec la Commission européenne et le Secrétariat du Conseil de l'UE une série de réunions bilatérales auxquelles ont participé des hauts fonctionnaires de l'UE s'occupant de questions relatives à l'Asie centrale, au Caucase du Sud, à la Moldavie et aux Balkans.

Plusieurs hauts responsables de l'UE ont fourni au Conseil permanent de l'OSCE des informations sur les activités de la Mission d'assistance de l'UE à la frontière moldavo-ukrainienne, sur les Balkans et sur l'élargissement de l'UE. Une réunion informelle du Comité de l'UE chargé des aspects civils de la gestion des crises a été accueillie à Vienne en mars. En juin, l'UE a accueilli la *Réunion annuelle OSCE-UE à l'échelon exécutif*.

Du 5 au 7 juillet, l'OSCE et la Commission européenne ont conduit une visite d'évaluation conjointe de haut niveau à Novobohdanivka en Ukraine en vue d'y mettre en place un projet portant sur la destruction d'armes légères et de petit calibre ainsi que de munitions conventionnelles.

Le Centre de prévention des conflits a participé à un atelier sur le renforcement de la coopération en Asie centrale accueilli à Berlin en décembre par l'Allemagne qui assurera la prochaine présidence de l'Union européenne. Il a également maintenu des contacts de travail réguliers avec le Bureau du Représentant spécial de l'UE pour l'Asie centrale.

L'Unité d'assistance à la lutte contre la traite des êtres humains a contribué à la *Conférence d'experts sur la traite des êtres humains*, tenue en juin par la Commission européenne et organisée par le Ministère autrichien de l'intérieur et l'UE. En janvier et en février, elle a tenu des réunions avec la Commission européenne et contribué à un séminaire sur la sécurité urbaine organisé avec le Parlement européen, ainsi qu'à un séminaire de formation à l'intention des délégations de l'UE dans le monde entier organisé par EuropeAid.

L'Unité d'action contre le terrorisme a maintenu le dialogue avec le Conseil de l'UE et la Commission européenne sur des thèmes d'intérêt commun, tels que l'échange d'informations et la coordination. Ce dialogue pourra déboucher à l'avenir sur un cadre renforcé de coopération entre l'UE et l'Unité d'action contre le terrorisme dans ce domaine.

Le *Programme d'assistance législative du BIDDH à l'Asie centrale* a impliqué une coopération avec l'UE et un soutien financier de cette dernière. En octobre, le BIDDH, l'Observatoire européen des phénomènes racistes et xénophobes et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance ont organisé une réunion de travail sur des questions ayant trait à la pénurie de données sur les crimes inspirés par la haine. Ces mêmes organismes ont participé à une *réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la tolérance* organisée par le BIDDH en novembre à Vienne. En outre, le BIDDH a mené à bien le projet *Roma, use your ballot wisely !* financé par la Commission européenne.

Durant l'année, le Haut Commissaire pour les minorités nationales a maintenu des liens étroits avec la Commission européenne et, en particulier, avec le Commissaire à l'élargissement et sa Direction générale.

Conseil de l'Europe

L'OSCE et le Conseil de l'Europe ont progressé dans les quatre domaines prioritaires identifiés dans la *Déclaration de 2005 sur la coopération*, à savoir la lutte contre le terrorisme, la protection des droits des personnes appartenant à des minorités nationales, la lutte contre la traite des êtres humains et la promotion de la tolérance et de la non-discrimination à l'égard des minorités nationales. Ils ont débattu de ces questions en mars et en septembre lors des troisième et quatrième réunions du Groupe de coordination OSCE-Conseil de l'Europe dans le cadre desquelles les points de contact de l'OSCE et leurs homologues du Conseil de l'Europe ont présenté des rapports conjoints. Il en est résulté la première grande activité conjointe des deux organisations dans le domaine du contre-terrorisme, un atelier d'experts, qui a eu lieu à Vienne les 19 et 20 octobre.

Le Président en exercice de l'OSCE, le Secrétaire général de l'OSCE et un représentant de l'Assemblée parlementaire ont participé à la *quinzième Réunion de haut niveau*

OSCE-Conseil de l'Europe. La coopération entre les deux organisations sur un certain nombre de questions régionales et thématiques y a été discutée.

À l'invitation de la Présidence belge de l'OSCE, la *seizième Réunion de haut niveau OSCE-Conseil de l'Europe* a eu lieu le 21 septembre à New York dans un format « 2 + 2 ». Les participants y ont souligné l'importance de la coopération entre l'OSCE et le Conseil de l'Europe et de son renforcement plus avant, et exprimé leur forte volonté politique d'améliorer les synergies par la planification conjointe d'activités. Ils ont également évoqué la question de la coopération dans le domaine de l'observation d'élections.

Les deux Secrétaires généraux ont poursuivi leur étroite coopération en 2006 et ont tenu une série de réunions bilatérales en marge de diverses manifestations de l'OSCE et du Conseil de l'Europe. En mai, le Secrétaire général de l'OSCE a pris la parole lors de la session annuelle du Comité des ministres du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

La *neuvième Réunion annuelle « 3 + 3 »* au niveau des hauts fonctionnaires a eu lieu à Vienne en juin et s'est concentrée sur un certain nombre de questions thématiques d'intérêt commun, dont les quatre domaines prioritaires.

La première réunion OSCE-Conseil de l'Europe sur la mise en œuvre de l'*Accord de coopération sur l'assistance aux collectivités locales et régionales en Europe du Sud-Est*, qui a été signé par les deux Secrétaires généraux en 2005, a eu lieu à Strasbourg en mars.

Le BIDDH et la Commission de Venise ont mis en place un cadre formel pour examiner la législation relative aux élections. En outre, le BIDDH a maintenu des relations de travail étroites avec plusieurs des directions générales du Conseil de l'Europe sur la lutte contre le terrorisme, les droits de l'homme, l'égalité entre les sexes et les affaires juridiques.

Le BIDDH et le Conseil de l'Europe ont établi un cadre informel pour l'échange d'informations et la coordination d'activités relatives à l'égalité entre les sexes et à la participation des femmes aux processus démocratiques. En novembre, le BIDDH a participé en qualité d'observateur à la trente-sixième réunion du Comité directeur du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

S'agissant des communautés roms, l'OSCE et le Conseil de l'Europe ont organisé conjointement une table ronde à Thessalonique (Grèce) en novembre.

Le BIDDH et le Conseil de l'Europe ont coopéré dans le domaine des profils par pays sur la capacité de lutte contre le terrorisme qui ont été élaborés sous les auspices du Conseil de l'Europe et à l'aide de la base de données du BIDDH Legislationline.

Le Conseil de l'Europe et l'OSCE ont participé à un certain nombre d'activités coopératives et destinées à promouvoir leurs normes et leurs engagements réciproques dans le domaine de la lutte contre la traite des êtres humains en mettant un accent particulier sur les droits des victimes. L'Unité d'assistance à la lutte contre la traite des êtres humains a participé en septembre et en décembre à deux séminaires du Conseil de l'Europe, tandis que le Conseil de l'Europe a contribué à la *Conférence de haut niveau de l'Alliance sur la traite des enfants et l'application de la loi* ainsi qu'à la *Conférence de l'OSCE sur la traite des personnes à des fins d'exploitation de leur travail* qui ont toutes deux eu lieu à Vienne, respectivement en mars et en novembre.

Diverses réunions ont eu lieu entre l'OSCE/BIDDH et la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance avec la participation de l'Observatoire des phénomènes racistes et xénophobes et du Bureau du Haut Commissaire pour les droits de l'homme. L'OSCE a également contribué au Livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel.

Le Haut Commissaire de l'OSCE a poursuivi sa coopération avec le Comité d'experts du Conseil de l'Europe sur les questions relatives à la protection des minorités nationales, le Comité consultatif sur la *Convention-cadre sur la protection des minorités nationales* et le *Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe*. Le Secrétariat du Conseil de l'Europe et le Haut Commissaire prévoient une publication commune en 2007 sur les normes relatives aux droits des minorités. Le Haut Commissaire a poursuivi sa coopération avec la Commission de Venise sur des questions telles que les droits des non-citoyens et des minorités, le double vote pour les personnes appartenant à des minorités et l'évaluation de la législation relative aux minorités dans certains États participants de l'OSCE.

Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

En octobre, en préalable à la *Réunion du Conseil ministériel* de l'OSCE et au *Sommet de Riga sur la transformation de l'OTAN* qui s'est tenu en novembre, le Président en exercice de l'OSCE a pris la parole devant le Conseil de l'Atlantique Nord au siège de l'OTAN à Bruxelles, tandis que le commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe, le général du corps des marines des États-Unis James L. Jones a, le 14 septembre, communiqué au Conseil permanent des informations sur des aspects liés à la mission de l'OTAN en Afghanistan.

Lors des réunions OSCE-OTAN au niveau exécutif tenues en janvier, en avril et en octobre, des représentants des deux organisations ont eu des échanges de vues sur des questions telles que la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité, la réforme de la défense, la coopération en cours avec l'initiative Environnement et sécurité (ENVSEC), des questions régionales et le dialogue méditerranéen.

Dans le cadre d'un séminaire organisé par l'OTAN et les forces armées néerlandaises en avril, la Conseillère principale pour les questions de parité des sexes a présenté les travaux de l'OSCE concernant la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les femmes, la paix et la sécurité.

Organisation internationale pour les migrations

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) reste un important partenaire de l'OSCE, aussi bien sur le terrain qu'au niveau institutionnel.

L'OIM, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'OSCE ont coorganisé et cofinancé un atelier à l'intention des pays de la CEI qui a eu lieu à Moscou en décembre et qui était consacré au *Manuel sur la migration de main d'œuvre*.

Le BIDDH et le Bureau de l'OIM à Moscou ont finalisé un projet portant sur la fourniture d'informations et d'un soutien spécialisé au programme d'État sur la régularisation des migrants et organisé, en mars, un atelier sur la mise en œuvre future du programme pour l'Agence russe des migrations et des représentants d'autres agences gouvernementales concernées.

Comité international de la Croix-Rouge

Les contacts entre l'OSCE et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) se sont poursuivis au niveau des sièges avec la visite en janvier du Conseiller diplomatique de l'Unité de la diplomatie humanitaire au Secrétariat de l'OSCE, où il a rencontré des représentants de divers départements.

Autres organisations et initiatives internationales, régionales et sous-régionales

En avril, le Président en exercice a assisté au *Sommet des chefs d'État de la Conférence de Vilnius*. En mai, le Secrétaire général a représenté l'OSCE au *neuvième Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Processus de coopération en Europe du Sud-Est* à Thessalonique (Grèce) et au *Sommet des chefs d'État du GUAM* (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan et Moldavie) qui s'est tenu à Kiev (Ukraine) et au cours duquel l'Organisation pour la démocratie et le développement économique a été créée. En juin, le Président en exercice et le Secrétaire général ont participé au *Forum de la mer Noire pour le dialogue et le partenariat*, réuni à Bucarest (Roumanie). En octobre, le Secrétaire général a pris la parole lors de la *Conférence organisée à l'occasion du dixième anniversaire de l'Initiative de coopération en Europe du Sud-Est* et, en novembre, la Présidence a assisté au *Sommet annuel des chefs de gouvernement de l'Initiative centre-européenne* à Tirana (Albanie).

Le Secrétaire général a eu des réunions bilatérales avec le Secrétaire exécutif de la CEI en septembre et en décembre et avec le Secrétaire général de l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) en décembre. Des représentants du Centre de prévention des conflits, de l'Unité d'action contre le terrorisme et de l'Unité d'assistance à la lutte contre la traite des êtres humains ont visité les sièges du Secrétariat exécutif de la CEI et de l'OTSC situés respectivement à Minsk et Moscou.

Le Secrétariat exécutif de la CEI, le GUAM, l'OTSC, la Coopération économique de la mer Noire et le *Pacte de stabilité* ont accepté des invitations à assister à la *Réunion du Conseil ministériel* tenue à Bruxelles en décembre.

L'Unité d'action contre le terrorisme a coopéré avec le Centre anti-terrorisme de la CEI, l'OTSC, le Groupe des huit, l'Agence internationale de l'Énergie atomique et l'Organisation maritime internationale par des contacts bilatéraux et la mise en commun de meilleures pratiques.

S'agissant de la sécurité énergétique, le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a noué des contacts avec plusieurs organisations, dont le Secrétariat de la Charte de l'énergie et l'Agence internationale de l'énergie. Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a également coopéré étroitement avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur des questions telles que la lutte contre la corruption et la promotion de l'investissement. En décembre, l'OSCE a été admise à siéger en qualité d'observatrice au sein du Groupe eurasiatique sur la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme qui compte sept membres à la cinquième réunion plénière de l'OCDE tenue à Moscou.

La Section de la parité des sexes a échangé des informations et des données d'expérience avec le Fonds monétaire international et la Banque mondiale concernant des questions de parité des sexes, par l'intermédiaire du Réseau organisationnel et institutionnel d'information sur la parité des sexes, qui se compose d'organisations internationales, d'institutions

spécialisées ainsi que d'organisations européennes, africaines et asiatiques, telles que les banques de développement et le Conseil de l'Europe.

L'Unité pour les questions stratégiques de police a entretenu des contacts réguliers avec ses homologues de l'Initiative du *Pacte de stabilité* pour la lutte contre le crime organisé et a participé à des réunions au niveau décisionnel. L'Unité a également pris part à une réunion sur la lutte contre les drogues illicites organisée dans le cadre de la Présidence russe du Groupe des huit et a maintenu des contacts avec l'Initiative de coopération en Europe du Sud-Est à Bucarest.

L'Unité pour les questions stratégiques de police a évoqué la possibilité d'une coopération sur des questions relatives à la pornographie infantile lors d'une réunion avec le Directeur des affaires juridiques du Centre international pour les enfants disparus et exploités.

Le BIDDH et le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées sis à Genève ont collaboré dans le cadre de l'élaboration d'un manuel sur les droits de l'homme du personnel des forces armées.

Institutions financières internationales

Le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE a poursuivi ses activités avec des organisations telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement sur des questions telles que le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme, les migrations, le développement des entreprises, les petites et moyennes entreprises, la bonne gouvernance et le renforcement des capacités humaines.

Organisations non gouvernementales

Le Président en exercice de l'OSCE a attaché une importance particulière à la coopération avec les ONG. Outre le fait qu'il ait accueilli une réunion avec des ONG en janvier, le Président en exercice a inclus des réunions avec des représentants d'organisations de la société civile au programme de ses voyages officiels dans les États participants.

Le Secrétariat, les institutions et les opérations de terrain de l'OSCE ont intensifié leur coopération avec les ONG tout au long de l'année. Un certain nombre d'entre elles ont contribué aux activités de l'OSCE et étaient, dans certains cas, directement impliquées en qualité de partenaires de projet.

En avril, l'Académie internationale pour la paix, en coopération avec le Secrétariat de l'OSCE et avec l'appui du Ministère autrichien des affaires étrangères, a organisé un séminaire sur *l'édification de partenariats pour la prévention des crises, le règlement des conflits et la consolidation de la paix entre l'ONU et les organisations régionales*.

Coopération sur le terrain

EUROPE DU SUD-EST

Un projet de grande ampleur, la *Déclaration ministérielle de Sarajevo sur le retour des réfugiés*, a été mené à bien en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour

les réfugiés, la Commission européenne et quatre missions de l'OSCE respectivement en Croatie, en Bosnie-Herzégovine, en Serbie et au Monténégro. Le Centre de prévention des conflits a apporté son soutien à un projet régional sur des stratégies de gestion intégrée des frontières financé par l'UE dans le cadre du *Programme communautaire d'assistance à la reconstruction, au développement et à la stabilisation (CARDS)*.

La **Présence en Albanie** a facilité la coopération transfrontière avec la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, les forces de l'OTAN au Kosovo et le Service de police du Kosovo. Elle a été un partenaire de premier plan pour la mise en œuvre du projet du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés relatif au tri préalable des demandeurs d'asile et des migrants. Elle a coopéré avec la Commission européenne dans le domaine de la réforme électorale et du renforcement des capacités de la société civile et des ONG.

La **Mission en Bosnie-Herzégovine** a observé huit affaires relatives à des crimes de guerre que le TPIY a transférées à la Cour d'État de Bosnie-Herzégovine en vue d'un procès. Grâce à un don de l'Agence américaine pour le développement international, la Mission a entamé un *programme de renforcement législatif* avec le Parlement de l'État.

La **Mission en Croatie** a intensifié sa coopération avec le PNUD en ouvrant des bureaux de terrain dans les mêmes endroits que ce dernier et a travaillé avec lui dans le cadre d'un projet d'assistance hivernale aux réfugiés. La Mission a travaillé avec la Commission européenne pour promouvoir un cadre juridique pour le développement de la société civile.

La **Mission au Monténégro** a coopéré avec le Programme de lutte contre le blanchiment d'argent de l'ONUDC pour aider le Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE à organiser un atelier national sur la lutte contre le blanchiment d'argent et la suppression du financement du terrorisme.

La **Mission en Serbie** a collaboré avec le TPIY dans le cadre de la mise en œuvre d'une législation contre le crime organisé et a mené à bien le *Programme de rapports sur l'environnement* avec l'appui de l'UNESCO. L'Agence européenne pour la reconstruction a financé la mise en œuvre du *Plan d'action* de l'OSCE *pour l'intégration des Roms* et a, en coopération avec le Bureau d'assistance fiscale et douanière de l'UE, prêté son concours à la Mission dans le cadre de son programme de gestion des frontières. En coopération avec la Société financière internationale, la Mission a en outre lancé une initiative visant à introduire la gouvernance d'entreprise dans les sociétés serbes.

La **Mission au Kosovo** a signé avec le Département de l'administration civile des Nations Unies un accord portant sur le passage anticipé d'une présence internationale sous la conduite de l'ONU au Kosovo à une forte présence de terrain de l'OSCE. La Mission a travaillé avec le Conseil de l'Europe sur la protection des minorités nationales et des droits de l'homme.

La **Mission de contrôle à Skopje chargée d'éviter le débordement du conflit** a, avec le soutien financier de l'Agence suédoise pour le développement international, exécuté un stage de formation visant à améliorer les compétences en gestion du personnel des bureaux du médiateur.

EUROPE ORIENTALE

Le **Bureau de Minsk** a cofinancé une conférence internationale accueillie par l'OIM sur la lutte contre la traite des êtres humains.

La **Mission en Moldavie** a travaillé avec l'ONUDC et l'UNICEF sur la lutte contre la traite des êtres humains, avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et l'UE sur des questions relatives à la Transnistrie et, avec le Conseil de l'Europe, sur la démocratie locale, les élections et les droits de l'homme. La Mission a entretenu des contacts réguliers avec le CICR en ce qui concerne les conditions de détention en Transnistrie et en Moldavie.

Le **Coordonnateur des projets en Ukraine** a coopéré au cas par cas avec le Bureau de liaison de l'OTAN en Ukraine pour lui prêter son concours dans le cadre de la réinstallation du personnel militaire démobilisé. En coopération avec l'OIT, il a exécuté des programmes contre les abus à l'égard d'enfants. Il a travaillé avec la Commission européenne pour établir une liste électronique des électeurs en préalable aux élections législatives qui ont eu lieu en mars.

CAUCASE DU SUD

Dans le Caucase du Sud, le Bureau de Bakou, la Mission en Géorgie et l'OTAN ont coopéré entre eux et cofinancé le projet de *surveillance des fleuves* du Caucase du Sud portant sur les eaux du bassin de la Koura et de l'Araxe.

Le **Bureau de Bakou** a coopéré avec le PNUD et l'UNIFEM sur des questions d'égalité entre les sexes. Il a régulièrement rencontré des représentants de l'UE et continué de coopérer étroitement avec le Conseil de l'Europe sur la législation relative à la liberté de réunion.

La **Mission en Géorgie**, en coopération avec le PNUD et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, a continué d'exécuter un programme financé par une subvention de la Commission européenne d'un montant de 2,5 millions d'euros et visant à remettre l'infrastructure en état dans la zone du conflit géorgio-ossète. La Commission européenne a également annoncé une contribution de plusieurs millions d'euros à un *programme de relèvement économique* lancé par l'OSCE dans cette région en 2006.

Le **Bureau d'Erevan** a travaillé avec le PNUD qui est la plus importante représentation de l'ONU en Arménie. Des représentants de la délégation de la Commission européenne en Arménie ont pris une part active au Groupe de travail international sur les élections en Arménie, présidé par le Bureau. Le Groupe de travail international sur la lutte contre la traite des êtres humains était coprésidé par le PNUD, l'OIM et le Bureau.

Le **Bureau du Représentant personnel du Président en exercice de l'OSCE pour la question du conflit dont est saisie la Conférence de Minsk** a fourni une assistance à la Mission d'évaluation environnementale dirigée par l'OSCE, qui a été menée avec l'appui du Centre mondial de surveillance des incendies du PNUE, du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU, du Conseil de l'Europe, du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne.

ASIE CENTRALE

Le Centre de prévention des conflits a coopéré avec l'ONUDC dans le domaine de la sécurité et de la gestion des frontières en Asie centrale dans le but d'avoir un impact opérationnel sur le flux de narcotiques en provenance de l'Afghanistan. Il a également travaillé en étroite coordination avec le *Programme de gestion des frontières et d'action contre la drogue de l'UE*.

Le *Centre d'Almaty* et l'OTAN ont soutenu conjointement des activités environnementales. L'OIM et le Centre ont régulièrement échangé des informations. Le Centre a coopéré avec la Banque mondiale et a financé des activités relatives à la gestion de l'eau avec la Banque asiatique de développement.

Le *Centre d'Achkhabad* a entrepris des programmes conjoints avec le *Programme TACIS* de l'UE.

Le *Centre de Bichkek* a organisé un stage de formation à l'intention des futurs membres des opérations de terrain de l'OSCE avec un formateur du Centre d'action contre les mines du PNUD au Tadjikistan. Il a coopéré avec la Commission de Venise dans le domaine de la réforme constitutionnelle.

Le *Centre de Douchanbé* a coopéré avec le PNUD, le Bureau des Nations Unies au Tadjikistan chargé de l'édification de la paix, le PNUE et l'OTAN. Il a continué de financer le Centre d'information et de documentation OSCE-OIM pour les travailleurs migrants à Douchanbé. Il a également travaillé en étroite coopération avec le CICR pour établir le Groupe de travail sur la réforme du système pénitentiaire.

Le *Coordonnateur des projets en Ouzbékistan* a participé à plusieurs projets de l'UE concernant notamment l'élaboration d'un manuel pour la Chambre législative et l'établissement d'un centre de documentation pour le Parlement. En coopération avec la Banque asiatique de développement, la Banque mondiale et l'Ambassade de Suisse, il a en outre développé un projet portant sur l'égalité des chances.

Interaction avec les partenaires asiatiques et méditerranéens pour la coopération et les organisations et institutions en dehors de l'espace de l'OSCE

Partenaires méditerranéens pour la coopération : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Maroc et Tunisie.

La Présidence du Groupe de contact méditerranéen était assurée en 2006 par l'Espagne.

Partenaires asiatiques pour la coopération : Afghanistan, Japon, Mongolie, République de Corée et Thaïlande.

La Présidence du Groupe de contact asiatique était assurée en 2006 par la Slovaquie.

Relations avec les partenaires pour la coopération

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DE L'OSCE

La Présidence belge s'est employée à accroître le niveau de participation des partenaires pour la coopération aux activités de l'OSCE en favorisant le dialogue et la participation active des partenaires aux organes et forums appropriés de l'OSCE. Pour ce faire, elle a invité les partenaires pour la coopération à prendre part à la plupart des réunions du Conseil permanent. À l'invitation des présidences tournantes du Forum pour la coopération en matière de sécurité, ils ont également participé aux séances du Forum. En outre, les partenaires ont été invités à tous les grands séminaires et conférences ordinaires et *ad hoc* de l'OSCE. Le Président du Conseil permanent a, pour sa part, participé à l'ensemble des réunions des groupes de contact asiatique et méditerranéen en vue d'informer les partenaires pour la coopération des développements pertinents au sein de l'OSCE. Les représentants de la Présidence ont pris une part active à la *Conférence OSCE-Thaïlande de 2006 sur les défis pour la sécurité mondiale : de la pauvreté à la pandémie* ainsi qu'au *Séminaire méditerranéen annuel de l'OSCE*.

Afin de donner davantage d'élan et de substance au dialogue de l'OSCE avec les partenaires pour la coopération, la Présidence belge a pris, avec l'appui des présidences slovène et espagnole des groupes de contact respectifs, des mesures fermes pour promouvoir l'établissement d'un fonds de partenariat. Si un consensus sur cette question n'a pas pu être atteint en 2006, les débats ont fait ressortir l'importance que les partenaires méditerranéens et asiatiques attachaient à la mise en place d'un outil pour promouvoir leur coopération avec l'OSCE.

La Présidence a accordé une attention particulière aux questions de tolérance et de non-discrimination. Suite à la controverse provoquée par la publication dans les médias de caricatures du prophète Mahomet, elle a organisé deux réunions informelles sur la promotion du respect mutuel et de la liberté d'expression au sein de l'OSCE et sur les valeurs relatives à des médias libres. Les contributions précieuses apportées par les partenaires pour la coopération aux deux réunions ont été dûment prises en considération dans le cadre de l'élaboration par la Présidence de deux documents de réflexion en février et en mars.

Un certain nombre d'événements en 2006 ont concerné l'Afghanistan, un partenaire asiatique pour la coopération qui a des frontières communes avec trois États participants d'Asie centrale. Les 30 et 31 mars, le Président en exercice s'est rendu à Kaboul, où il s'est entretenu avec le Président Hamid Karzai. Sa visite s'inscrivait dans le prolongement d'un discours prononcé par le Ministre afghan chargé de la lutte contre les narcotiques, Habibullah Qaderi devant le Conseil permanent de l'OSCE le 14 mars. Le 14 septembre, le commandant suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe, le général James L. Jones, a été invité à communiquer au Conseil permanent des informations sur des aspects relatifs à la mission de l'OTAN en Afghanistan.

Sur l'invitation des organisateurs japonais, la Présidence belge a envoyé un représentant faire une déclaration au nom de l'Organisation lors du Séminaire sur *l'édification de communautés dans les sociétés multiethniques des Balkans occidentaux*, qui a eu lieu à Tokyo le 22 mars.

La veille de la réunion du Conseil ministériel à Bruxelles, Pierre Chevalier, Envoyé spécial de la Présidence belge de l'OSCE de 2006, a présidé les traditionnelles réunions entre la

Troïka ministérielle de l'OSCE, le Secrétaire général et le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et les chefs de délégation des partenaires pour la coopération. Les deux réunions, qui ont porté sur un examen des travaux effectués dans le courant de l'année et sur les perspectives d'une coopération accrue à l'avenir, ont résulté en d'importantes suggestions pour un renforcement plus avant du dialogue entre les partenaires et l'OSCE.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU GROUPE DE CONTACT AVEC LES PARTENAIRES ASIATIQUES POUR LA COOPÉRATION

En 2006, les États participants de l'OSCE et les partenaires asiatiques pour la coopération ont déployé des efforts considérables pour insuffler un nouvel élan à leurs relations. En qualité de Présidente du Groupe de contact asiatique, la Slovénie s'est concentrée sur des questions d'intérêt commun, tout en veillant à ce que les débats soient bien ciblés.

Activités du Groupe de contact asiatique. Sous la Présidence slovène, le Groupe de contact a tenu durant l'année cinq réunions qui ont porté sur des questions d'intérêt commun dans les trois dimensions. Les débats au sein du Groupe étaient axés sur des questions relatives à la sécurité humaine, sur des questions économiques et environnementales, sur la lutte contre le terrorisme et sur la gestion et la sécurité des frontières.

Conférence OSCE-Thaïlande. La *Conférence OSCE-Thaïlande de 2006 sur les défis à la sécurité mondiale : de la pauvreté à la pandémie* était l'événement clé de l'année. Deuxième réunion de ce type organisée à Bangkok, la Conférence a constitué un témoignage du rôle actif joué par la Thaïlande en tant que partenaire asiatique. En sa double capacité de Présidente du Groupe de contact avec les partenaires asiatiques pour la coopération et de Présidente du Réseau de sécurité humaine, la Slovénie était prête à intégrer des thèmes relatifs à la sécurité humaine dans les débats avec les partenaires asiatiques.

La Conférence a attiré l'attention sur le fait que la pauvreté et les pandémies constituaient deux cas classiques de menaces globales pour la sécurité qui concernaient les trois dimensions de la sécurité de l'OSCE et exigeaient une approche systématique et pluridisciplinaire. Les participants à la Conférence ont également noté que, bien que l'OSCE n'était ni une organisation de développement ni une organisation de la santé, elle pouvait, en se fondant sur sa propre approche distinctive, contribuer notablement à réduire les risques pour la sécurité posés par la pauvreté et les pandémies.

Dimitrij Rupel, Ministre slovène des affaires étrangères, a fait observer dans son allocution d'ouverture que la menace des pandémies était réelle et tangible et que la solution résidait dans une action systématique et concertée. Il a en outre souligné que le développement économique et la coopération constituaient les principaux éléments pour résoudre le problème de la pauvreté. Si les marchés mondialisés offrent des débouchés au secteur des entreprises, il appartient aux pays et aux organisations régionales et internationales de limiter ou de supprimer les obstacles à ces entreprises.

Manifestation parallèle avec les partenaires asiatiques lors de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine. Pour la première fois, les partenaires asiatiques ont organisé une manifestation parallèle sur la sécurité humaine en marge de la *Réunion annuelle sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine* tenue à Varsovie en octobre. Cette manifestation visait à approfondir les connaissances au sujet de la sécurité humaine à l'intérieur de l'OSCE. Des suggestions y ont été faites par les participants concernant la formulation et la mise en œuvre de projets

appropriés pour la promotion de la sécurité humaine par les États participants et les États partenaires de l'OSCE.

Régime des mesures de confiance et de sécurité de l'OSCE. Pour illustrer le fonctionnement concret du régime des mesures de confiance et de sécurité de l'OSCE dans le cadre du *Document de Vienne 1999*, la Slovénie a organisé, à l'intention des partenaires asiatiques, une visite de la première brigade des forces armées slovènes ainsi que des Ministères slovènes de la défense et des affaires étrangères en octobre. Les participants ont assisté à une simulation d'inspection en vertu du *Document de Vienne 1999*. À la même occasion, les partenaires asiatiques ont également visité le siège du Fonds international pour le déminage, où des informations détaillées leur ont été communiquées sur les activités menées sous les auspices du fonds. La visite a permis aux partenaires asiatiques d'approfondir encore leur compréhension des engagements de l'OSCE dans la dimension politico-militaire.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU GROUPE DE CONTACT AVEC LES PARTENAIRES MÉDITERRANÉENS POUR LA COOPÉRATION

Perspectives générales. Une année qui a débuté en mettant l'accent sur les migrations, à la suite du succès du Séminaire méditerranéen de 2005 à Rabat s'est transformée en une année au cours de laquelle beaucoup d'importance a été accordée à la tolérance et à l'intégration, à la suite de la controverse qui a entouré la publication des caricatures du prophète Mahomet dans les médias. Sous la conduite de la Présidence espagnole, le Groupe a également étudié des moyens de mieux organiser et structurer ses activités en envisageant une feuille de route pour améliorer la continuité et la cohérence. En même temps, toute l'attention voulue a été accordée aux questions politico-militaires et économiques et environnementales.

La Présidence espagnole du Groupe de contact s'est employée à faire en sorte que les partenaires méditerranéens pour la coopération soient informés régulièrement des diverses activités de l'Organisation, notamment en leur permettant d'avoir un accès accru aux documents pertinents de l'OSCE. En outre, on s'est attaché davantage à faire participer les partenaires méditerranéens aux activités de l'OSCE.

Activités du Groupe de contact méditerranéen. En 2006, le Groupe de contact méditerranéen s'est réuni à neuf reprises en s'intéressant, comme les années précédentes, aux trois dimensions de la sécurité. Des réunions préparatoires des points de contact ont précédé ces réunions. Parmi les orateurs invités aux réunions du Groupe de contact, il y a notamment lieu de citer les personnes suivantes : le Président émérite de l'Assemblée parlementaire ; le Représentant spécial pour les affaires méditerranéennes ; le Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, qui a fait un exposé sur les résultats du *Forum économique* de Prague ; le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias ; la Représentante spéciale de l'OSCE pour la lutte contre la traite des êtres humains, qui a fait un exposé sur le *Processus de Budapest* et sur le *Concept de l'OSCE relatif à la gestion et à la sécurité des frontières* ; le Directeur du Centre international pour le développement des politiques migratoires ; les représentants spéciaux du Président en exercice pour la tolérance et la non-discrimination (deux fois, compte tenu de l'intérêt des partenaires méditerranéens pour ces questions) ; un représentant de la Présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité ; les coordonnateurs du Forum pour les projets relatifs aux armes légères et de petit calibre et aux stocks de munitions conventionnelles ; et un expert du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel et interreligieux. Cette dernière réunion a également comporté un rapport du Président sur les activités du Groupe de contact et un exposé de la Présidence finlandaise entrante pour 2007.

Séminaire sur la diplomatie multilatérale. Du 6 au 8 mars, l'Espagne, en coopération avec l'Institut américain pour la paix et le Secrétariat, a organisé un séminaire sur les capacités avancées de négociation et la diplomatie multilatérale à l'École diplomatique de Madrid. Axé sur les négociations multilatérales dans le contexte de l'OSCE, le Séminaire a sensibilisé les participants aux activités de l'Organisation et à son rôle spécifique dans la promotion de la sécurité européenne, avec un accent particulier sur la prévention des conflits et l'alerte précoce.

Manifestation parallèle lors du Forum économique. En marge du *Forum économique* de Prague, l'Espagne a organisé, le 23 mai, une manifestation parallèle avec les partenaires méditerranéens qui a comporté des allocutions liminaires d'un expert du Ministère espagnol des transports et du chef de la délégation de la Commission européenne à l'OSCE. La manifestation a porté sur le rôle du transport dans l'intégration régionale et sur la coopération transméditerranéenne. Malheureusement, les partenaires méditerranéens n'étaient pas tous représentés. À l'exception d'une délégation, la participation à un séminaire sur la vérification des accords dans le domaine politico-militaire, que le Ministère espagnol de la défense aurait organisé à Madrid et Tolède les 21 et 22 novembre, n'a pas non plus suscité beaucoup d'intérêt.

Séminaire méditerranéen de l'OSCE. Principal événement en 2006, le *Séminaire méditerranéen annuel*, qui a eu lieu les 6 et 7 novembre, était accueilli pour la quatrième fois par l'Égypte à Charm-el-Cheikh. Intitulé *Le partenariat méditerranéen de l'OSCE : des recommandations à la mise en œuvre*, le Séminaire de cette année était axé sur trois grands thèmes, à savoir les dimensions économique et humaine des migrations ; le rôle de l'OSCE et des partenaires méditerranéens dans la promotion de la tolérance et de la non-discrimination ; et les moyens d'améliorer le dialogue méditerranéen.

Dans le cadre des débats qui ont eu lieu au cours de la première séance, il a été insisté sur la nécessité de lutter contre les migrations illégales tout en reconnaissant que les migrations légales constituaient un avantage substantiel à la fois pour les pays d'origine et de destination. Il a été proposé de traduire le *manuel OSCE-OIT sur l'instauration de politiques efficaces en matière de migration de la main-d'œuvre dans les pays d'origine et de destination* en arabe, traduction pour laquelle l'Espagne a promis les fonds nécessaires. Une autre proposition a été formulée portant sur l'élaboration d'un code de conduite sur les migrations.

Au cours de la deuxième séance, les participants sont convenus que beaucoup pouvait être accompli dans le cadre de l'OSCE par le biais de l'éducation, des médias, de l'entraide judiciaire et de l'extension du *Programme sur la tolérance et la non-discrimination* du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme. En outre, de nombreux participants ont attiré l'attention sur la nécessité d'impliquer la société civile pour mettre en œuvre les engagements de l'OSCE relatifs à la dimension humaine et les faire mieux connaître. À cet égard, il est regrettable qu'une proposition du pays hôte de tenir une manifestation parallèle avec les ONG méditerranéennes n'ait pu être réalisée en raison de problèmes logistiques et financiers.

En ce qui concerne l'avenir du dialogue méditerranéen, beaucoup se sont accordés à reconnaître que la phase initiale de la sensibilisation des partenaires méditerranéens à l'OSCE était en passe de s'achever et qu'il était temps de passer des recommandations à la mise en

œuvre. Plusieurs propositions ont été formulées à cet égard pour un dialogue plus concret avec les partenaires méditerranéens à l'avenir.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétariat a continué en 2006 à fournir un appui et des avis à la Troïka en ce qui concerne le renforcement des relations avec les partenaires méditerranéens et asiatiques pour la coopération. Il a notamment coorganisé la *Conférence OSCE-Thaïlande* en avril et le *Séminaire méditerranéen* en novembre.

Le Secrétaire général a effectué plusieurs visites dans des États partenaires pour des consultations portant sur le renforcement plus avant des relations avec l'OSCE.

En janvier, à l'invitation du Gouvernement japonais, il s'est rendu à Tokyo, où il s'est entretenu avec des hauts représentants du Ministère des affaires étrangères et du Ministère de la défense. Il les a informés de la gamme des activités de l'OSCE et des derniers développements en date et a échangé des idées sur les moyens de renforcer la coopération entre le Japon et l'OSCE. Le Secrétaire général a également tenu une conférence publique sur l'OSCE destinée à faire mieux connaître l'Organisation au monde universitaire et aux médias japonais.

Le Gouvernement égyptien a invité le Secrétaire général à se rendre en mars au Caire, où il a rencontré le Ministre des affaires étrangères Ahmed Ali Abu El Gheit et d'autres fonctionnaires du Ministère. La visite était axée sur la question de la tolérance et de la non-discrimination à la suite de la controverse qui a entouré la publication de caricatures du prophète Mahomet dans les médias, ainsi que sur le renforcement des relations entre l'Égypte et l'OSCE. À cette occasion, le Secrétaire général a également rencontré des représentants de la Commission égyptienne des droits de l'homme et du Conseil des relations extérieures.

En avril, en marge de la *Conférence OSCE-Thaïlande*, le Secrétaire général a rencontré le Ministre thaïlandais des affaires étrangères Kantathi Suphamongkhon pour s'entretenir des moyens de donner suite à la Conférence et de la future coopération entre la Thaïlande et l'OSCE. À cette occasion, le Ministre Suphamongkhon a réaffirmé l'engagement de son pays à maintenir une relation active avec l'Organisation et, en particulier, à promouvoir des relations renforcées avec le Forum régional de l'ANASE.

Sur l'invitation du Ministre mongol des affaires étrangères Naymaa Enkhbold, le Secrétaire général s'est rendu à Oulan-Bator en octobre. C'était la première visite d'un Secrétaire général de l'OSCE en Mongolie et elle a eu lieu l'année même de la célébration du huit-centième anniversaire de la fondation de l'État mongol. Le Secrétaire général a eu des entretiens avec le Président mongol, le Président du Parlement, le Ministre des affaires étrangères et le Ministre de la justice et des affaires intérieures qui ont exprimé le vif intérêt et l'engagement de la Mongolie à consolider son partenariat et sa coopération avec l'OSCE. Les dirigeants mongols ont réaffirmé l'intérêt de leur pays à accueillir une future conférence annuelle de l'OSCE en Asie.

Le Secrétaire général a également reçu la visite d'un certain nombre de hauts représentants de la Mongolie et de la République de Corée, notamment du Ministre mongol de la justice et de représentants de haut niveau du Ministère de l'unification et de la Commission des droits de l'homme de la République de Corée. Ces réunions ont offert l'occasion de faire encore mieux connaître les activités de l'OSCE et, en même temps, de réfléchir à d'éventuelles futures

initiatives conjointes. Par ailleurs, le Secrétaire général a reçu de quelques États partenaires un apport substantiel pour l'élaboration de la contribution de l'OSCE à l'initiative de l'*Alliance des civilisations* des Nations Unies, comme décidé lors de la Réunion du Conseil ministériel tenue à Ljubljana.

Une attention particulière a également été accordée au niveau des experts aux relations avec les partenaires pour la coopération. Le 24 octobre, le Secrétariat et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont coorganisé un atelier d'experts sur la lutte contre la menace des drogues illicites, qui était axé, entre autres questions, sur le trafic de drogues en provenance de l'Afghanistan.

Les partenaires pour la coopération ont également pris part à certaines des activités organisées par les opérations de terrain de l'OSCE. Le 14 juillet, une réunion tadjiko-afghane sur la coopération dans le domaine de l'écologie a eu lieu à l'incitation des partenaires de l'initiative Environnement et sécurité – l'OSCE, le Programme des Nations pour le développement et le Programme des Nations Unies pour l'environnement – et du Comité d'État tadjik pour la protection de l'environnement et les forêts. Un programme d'actions conjointes de protection de l'environnement par l'Afghanistan et le Tadjikistan a été conçu lors de la réunion. Abduvohit Karimov, Président du Comité d'État tadjik pour la protection de l'environnement et les forêts et Mustapha Zaher, Directeur général de l'Agence nationale afghane pour la protection de l'environnement, se sont entretenus des problèmes environnementaux qui menacent la sécurité écologique des deux États et ont élaboré des mesures pour contrer ces menaces et assurer la stabilité par une gestion durable coopérative des ressources naturelles et une collaboration dans le domaine de l'environnement. Le 2 octobre, des experts de police mongols ont participé à un symposium international sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés en matière de police de proximité, qui était organisé par l'Unité pour les questions stratégiques de police, le Haut Commissaire pour les minorités nationales et le Centre de Bichkek.

Interaction avec les organisations en dehors de l'espace de l'OSCE

Le dialogue avec les organisations en dehors de la région de l'OSCE a été marqué en 2006 par un certain nombre de visites de haut niveau et par une représentation croisée lors de diverses manifestations.

À la suite de la Réunion du Conseil ministériel tenue à Bruxelles, l'Envoyé spécial de la Présidence belge, Pierre Chevalier, a visité le Secrétariat de l'Organisation de coopération de Shangaï pour discuter des moyens possibles de renforcer les relations avec l'OSCE. Les entretiens qu'il a eus ont porté sur les activités récentes des deux organisations en Asie centrale et sur leurs initiatives pour lutter contre le terrorisme.

En marge de sa visite en Égypte en mars, le Secrétaire général a rencontré Amre Moussa, Secrétaire général de la Ligue des États arabes. Les deux parties ont fait état de la nécessité de renforcer leurs relations mutuelles. La rencontre avec le Secrétaire général Moussa a été suivie d'un débat au niveau exécutif au cours duquel des domaines potentiels de coopération accrue ont été identifiés.

Le 25 mars, le Secrétaire général a visité le Secrétariat général de l'Organisation de la Conférence islamique à Djeddah (Arabie saoudite) à l'invitation du Secrétaire général Ekmeleddin Ihsanoglu. Au cours de cette visite, les deux parties ont insisté sur la nécessité

d'accroître la coopération dans le cadre de la promotion de la tolérance et de la non-discrimination ainsi que de la lutte contre l'islamophobie. Se référant au *Programme d'action* s'étendant sur dix années adopté lors du dernier Sommet de la Conférence islamique tenu à la Mecque, le Secrétaire général de la Conférence s'est déclaré vivement intéressé par l'expérience de l'OSCE dans les domaines de l'observation des élections, de la prévention et du règlement des conflits et de la bonne gouvernance.

En juin, le Secrétaire général a assisté à la trente-troisième session de la Conférence islamique des ministres des affaires étrangères à Bakou (Azerbaïdjan) et y a présenté une contribution écrite. Il a également eu une réunion bilatérale avec le Secrétaire général Ihsanoglu.

Durant l'année, des représentants d'organisations en dehors de l'espace de l'OSCE ont été régulièrement invités à participer aux grandes manifestations de l'OSCE telles que le *Conseil ministériel*, la *Conférence OSCE-Thaïlande*, le *Séminaire méditerranéen de l'OSCE* et d'autres manifestations pertinentes, en particulier dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Plusieurs organisations en dehors de la région de l'OSCE, comme l'Union africaine, le Forum régional de l'ANASE, la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Conférence islamique, ont pris part à un séminaire sur *l'édification de partenariats pour la prévention des crises, le règlement des conflits et la consolidation de la paix entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales* que l'Académie internationale pour la paix a organisé en coopération avec l'OSCE à Vienne les 4 et 5 avril.

[Budget unifié révisé de 2006]

[Statistiques relatives au personnel de l'OSCE au 31 décembre 2006]

Adresses de contact

Section de la presse et de l'information
Secrétariat de l'OSCE
Kärntner Ring 5-7
A-1010 Vienne (Autriche)
Tél. : +43 1 514 36 180
Télécopie : +43 1 514 36 105
Courriel : info@osce.org
www.osce.org

INSTITUTIONS DE L'OSCE

Assemblée parlementaire
Radhusstraede 1
1466 Copenhague K (Danemark)
Tél. : +45 33 37 80 40
Télécopie : +45 33 37 80 30
Courriel : osce@oscepa.dk

Bureau des institutions démocratiques
et des droits de l'homme
19 Aleje Ujazdowskie
00-557 Varsovie (Pologne)
Tél. : +48 22 520 06 00
Télécopie : +48 22 520 06 05
Courriel : office@odhr.pl

Haut Commissaire de l'OSCE pour les
minorités nationales
Prinsessegracht 22
2514 AP La Haye (Pays-Bas)
Tél. : +31 70 312 55 00
Télécopie : +31 70 363 59 10
Courriel : hcnm@hcnm.org

Représentant de l'OSCE pour la liberté
des médias
Kärntner Ring 5-7
A-1010 Vienne (Autriche)
Tél. : +43 1 512 21 45-0
Télécopie : +43 1 512 21 45-9
Courriel : pm-fom@osce.org

OPÉRATIONS DE TERRAIN DE L'OSCE

EUROPE DU SUD-EST

Présence de l'OSCE en Albanie
Sheraton Tirana Hotel & Towers, 1st
floor
Tirana (Albanie)
Tél. : +355 4 235 993
Télécopie : +355 4 235 994
Courriel : Post.Albania@osce.org

Mission de l'OSCE en Bosnie-
Herzégovine
Fra Andjela Zvizdovica 1
71000 Sarajevo (Bosnie-Herzégovine)
Tél. : +387 33 752 100
Télécopie : +387 33 442 479
Courriel : info.ba@osce.org

Mission de l'OSCE en Croatie
Florijana Andraseca 14
10000 Zagreb (Croatie)
Tél. : +385 1 309 66 20
Télécopie : +385 1 309 66 21
Courriel : osce-croatie@osce.org

Mission de l'OSCE au Kosovo
Beogradska 32
38000 Pristina,
Kosovo (Serbie)
Tél. : +381 38 240 100
Télécopie : +381 38 240 711
Courriel : press.omik@osce.org

Mission de l'OSCE en Serbie
Cakorska 1
1100 Belgrade (Serbie)
Tél. : +381 11 367 24 25
Télécopie : +381 11 367 24 29
Courriel : ppiu-serbia@osce.org

Mission de l'OSCE au Monténégro
Bulevar Svetog Petra Cetinjskog 147
81000 Podgorica (Monténégro)
Tél. : +381 81 406401
Télécopie : +381 81 406431
Courriel : omim@osce.org

Mission de contrôle de l'OSCE à
Skopje chargée d'éviter le
débordement du conflit
QBE Makedonija Building, 11
Oktomvri Str. 25
MK-1000, Skopje
(ex-République yougoslave de
Macédoine)
Tél. : +389 2 3234 000
Télécopie : +389 2 3234 234
Courriel : info-mk@osce.org

EUROPE ORIENTALE

Bureau de l'OSCE à Minsk
Prospekt Gasety Pravda 11
220116 Minsk (Biélorussie)
Tél. : +375 17 272 34 97
Télécopie : +375 17 272 34 98
Courriel : office-by@osce.org

Mission de l'OSCE en Moldavie
Str Mitropolit Dosoftei 180
2012 Chisinau (Moldavie)
Tél. : +373 22 88 78 09
Télécopie : +373 22 22 34 96
Courriel : moldova@osce.org

Coordonnateur des projets de l'OSCE
en Ukraine
16 Striletska St.
01034 Kiev (Ukraine)
Tél. : +380 44 492 03 82
Télécopie : +380 44 492 03 84
Courriel : osce-ukraine@osce.org

Représentant de l'OSCE auprès de la
Commission mixte russo-lettonne sur
les militaires à la retraite
Mahlerstrasse 12/5/651
A-1010 Vienne (Autriche)
Tél. : +43 1 514 36 207
Télécopie : +43 1 514 36 22
Courriel : helmut.napiontek@osce.org

CAUCASE

Bureau de l'OSCE à Bakou
4, M. Magomayev Lane, 2nd floor
Icheri Sheher
Bakou AZ1004 (Azerbaïdjan)
Tél. : +994 12 497 23 73
Télécopie : +994 12 497 23 77
Courriel : office-az@osce.org

Mission de l'OSCE en Géorgie
Krtsanisi Governmental Residence
Krtsanisi St.
0114 Tbilisi (Géorgie)
Tél. : +995 32 202 303
Télécopie : +995 32 202 304
Courriel : po-ge@osce.org

Représentant personnel du Président en
exercice de l'OSCE pour la question
du conflit dont la Conférence de Minsk
de l'OSCE est saisie
4 Freedom Square, GMT Plaza, 1st
floor
0105 Tbilisi (Géorgie)
Tél. : +995 32 99 87 32
Télécopie : +995 32 98 85 66
Courriel : prcio@osce.org

Bureau de l'OSCE à Erevan
89 Teryan St., 0009 Erevan (Arménie)
Tél. : +374 10 54 10 62, 63, 64
Télécopie : +374 10 54 10 61
Courriel : yerevan-am@osce.am

ASIE CENTRALE

Centre de l'OSCE à Almaty
67 Tole Bi Street, 2nd floor
480091 Almaty (Kazakhstan)
Tél. : +7 3272 79 37 62
Télécopie : +7 3272 79 43 88
Courriel : almaty-kz@osce.org

Centre de l'OSCE à Achgabat
Turkmenbashi, Shayoly 15
744005 Achgabat (Turkménistan)
Tél. : +993 12 35 30 92
Télécopie : +993 12 35 30 41
Courriel : info_tm@osce.org

Centre de l'OSCE à Bichkek
139 St. Toktogula
720001 Bishkek (Kirghizistan)
Tél. : +996 312 66 50 15
Télécopie : +996 312 66 31 69
Courriel : pm-kg@osce.org

Centre de l'OSCE à Douchanbé
12, Zikrullo Khojaev Str.
734017 Douchanbé (Tadjikistan)
Tél. : +992 372 24 58 79, +992 372 24
33 38
Télécopie : +992 372 24 91 59
Courriel : cid-tj@osce.org

Coordonnateur des projets de l'OSCE
en Ouzbékistan
Afrosiyob Street 12 B, 4th floor
700015 Tachkent (République
d'Ouzbékistan)
Tél. : +998 71 120 44 70
Télécopie : +998 71 120 61 25
Courriel : osce-cit@osce.org

Abréviations

ALPC	Armes légères et de petit calibre
ANASE	Association des nations d'Asie du Sud-Est
APCE	Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
BIDDH	Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme
CARDS	Programme d'assistance communautaire à la reconstruction, au développement et à la stabilisation
CEC	Commission électorale centrale
CEDAW	Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEI	Communauté d'États indépendants
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CMC	Commission mixte de contrôle
CPC	Centre de prévention des conflits
CSCE	Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe
ENVSEC	Initiative Environnement et sécurité
EUROPOL	Bureau européen de police
FCE	Forces armées conventionnelles en Europe
FCS	Forum pour la coopération en matière de sécurité
HCMN	Haut Commissaire pour les minorités nationales
IRMA	Gestion intégrée des ressources
MANPADS	Systèmes portatifs de défense aérienne
MDCS	Mesures de confiance et de sécurité
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
OTSC	Organisation du Traité de sécurité collective
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POLIS	Système d'information policière en ligne de l'OSCE
TACIS	Programme d'assistance technique de l'Union européenne à la communauté des États indépendants
TPIY	Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme